

Programme de cours en formation instrumentale : Spécialité Violon et Alto

Table des matières

Objectifs généraux	page 2
1. <i>Filière préparatoire</i>	
2. <i>Filières de formation et de qualification</i>	
3. <i>Filière de transition</i>	
Référentiels de compétence	
Filière de formation : années 1 à 3 et Ad. 1 et 2	page 4
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 5
3. Constitution d'un répertoire	page 6
4. Lecture et déchiffrage	page 7
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 8
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 9
Socles de compétence (fin F3)	page 9
Filière de formation : années 4 et 5, Ad. 3 et 4	page 10
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 11
3. Constitution d'un répertoire	page 12
4. Lecture et déchiffrage	
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 13
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 13
Socles de compétence (fin F5)	page 14
Filière de qualification : années 1 à 3 et Ad. 1 et 2	page 15
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 16
3. Constitution d'un répertoire	page 17
4. Lecture et déchiffrage	
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 18
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 19
Socles de compétence (fin Q3)	page 20
Filière de qualification : années 4 et 5, Ad. 3 et 4	page 21
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 22
3. Constitution d'un répertoire	page 23
4. Lecture et déchiffrage	
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 24
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 24
Socles de compétence (fin Q5)	page 25
Filière de transition : années 1 à 5	page 26
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 27
3. Constitution d'un répertoire	page 28
4. Lecture et déchiffrage	
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 29
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 30
Socles de compétence (fin T3)	page 31
Socles de compétence (fin T5)	page 32
Bibliographie	page 33

Programme de cours en formation instrumentale : Spécialité Violon et Alto

Objectifs généraux

1. Filière préparatoire

INTRODUCTION

Le cours préparatoire pour le violon et l'alto est destiné aux enfants de 6 et 7 ans qui suivent en même temps la section préparatoire de formation musicale. Le but est de les amener aux bases du cours de formation d'instrument sous la forme la plus ludique possible. Le plaisir de prendre son instrument !

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir une bonne position du corps et de l'instrument

En arrivant pour la première fois au cours, les jeunes élèves sont impatients de pouvoir faire un son avec leur nouvel instrument.

Il est important de laisser les enfants nous montrer comment ils peuvent y arriver et seulement ensuite de les guider pour acquérir une meilleure position :

- être vigilant quant à la position du corps (la plus détendue possible mais avec une base très solide : les deux pieds écartés de la largeur du bassin).
- pour la tenue de l'archet, il est peut-être intéressant de commencer avec un objet plus court et plus léger (par exemple : un crayon).
- pour l'instrument et l'archet on pourra également les aider en leur montrant des photos (par exemple : méthode de Bruno Garlej et Jean-François Gonzales).

Développer l'écoute

Apprendre à écouter les autres et soi-même (apprentissage de la justesse) par toutes sortes de petits jeux ou exercices :

- jeu de devinette : pouvoir reproduire le son d'une ou plusieurs cordes à vide jouées par le professeur ou par un autre élève (on peut aussi inclure des notions de nuances : *forte ou piano* ainsi que des notions de tempo : *rapide ou lent*)
- jeu du canon : un élève ou le professeur joue une mesure, le ou les autres élèves doivent répéter parfaitement celle-ci (tempo, nuance, qualité de son)
- le professeur joue le début d'une comptine ou d'une chanson bien connue de l'enfant et celui-ci essaie de trouver la suite.

Tous ces exercices, en plus de développer l'écoute, contribuent à développer la créativité des élèves, puisque la majorité des jeux ou exercices ne sont pas écrits mais bien inventés par les élèves eux-mêmes.

Développer la technique instrumentale

La technique instrumentale est un bien grand mot pour les élèves du cycle préparatoire (même si le professeur doit d'être vigilant et exigeant dès le début).

Il s'agira ici d'acquérir une bonne position (corps, instrument, archet) et une bonne position des doigts sur le manche (justesse).

Cette bonne position des doigts sera développée grâce à des comptines que les enfants connaissent, ce qui leur permettra de ne pas s'occuper, en même temps, du déchiffrage (souvent ardu au début) d'une partition.

Connaissance de son instrument

Petit à petit, il faut inclure le bon vocabulaire pour la connaissance des différentes parties de l'instrument et de l'archet :

- leur apporter des photos de violons et nommer les parties les plus usitées
- les faire dessiner leur instrument (grandeur réelle)
- pourquoi pas une visite chez le luthier

Connaissance du répertoire de l'instrument

Il faut aussi dès le début les inciter à écouter des œuvres du répertoire de leur instrument (par exemple : les 4 saisons de Vivaldi) mais aussi toutes les sortes de musiques (par exemple les musiques du monde).

Tout ceci peut se faire lors de concerts, chez soi (louer des C.D. dans les médiathèques) ou en classe avec le professeur.

Emulation collective grâce aux prestations publiques

Les jeunes enfants aiment montrer aux autres ce qu'ils ont appris, dès le début et le plus souvent possible il faut qu'ils puissent jouer devant des autres :

- les inciter à jouer lors d'événements familiaux (anniversaires, Noël, Nouvel an...)
- les faire participer aux auditions de classe (minimum 2 par année)
- les inclure le plus rapidement possible dans des petits ensembles (petits canons simples, tenir un bourdon sur une mélodie plus difficile...)

Filière de Formation – Années 1 à 3 et FM Ad 1 et 2

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles en adéquation avec l'instrument et son jeu

- Pour rechercher la position la plus souple et la plus naturelle possible, le professeur proposera des exercices adaptés à l'âge et aux capacités de chacun. Les exercices seront inventés, créés, notés et mémorisés. Ils seront utiles à tous les élèves présents en classe.

Se positionner dans l'espace par rapport aux partenaires et aux auditeurs et intégrer mentalement une représentation spatiale de l'instrument

- Pour définir la direction dans laquelle le son de l'instrument se propage, le professeur proposera à l'élève de jouer dans diverses positions (de face, de profil, en tournant le dos...). Exemple : son condisciple écoute et détermine dans quelle position le violon sonne le mieux.
- Pour faciliter l'apprentissage de la technique instrumentale et acquérir une jolie sonorité, le professeur donnera les conseils appropriés pour que la position du violon soit toujours en accord avec l'ensemble du corps.

Respecter les paramètres de justesse, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans son jeu instrumental

- La position des quatre doigts sera progressivement abordée, en insistant sur la justesse.
- Les rythmes (ronde, blanche, noire, deux croches et silences correspondants), les nuances de base, et la synchronisation de la main gauche avec l'archet seront travaillés avec un répertoire choisi dans une méthode adaptée à l'âge de chacun (voir bibliographie).
- En fonction des besoins, ces exercices pourront être inventés et créés sur place par le professeur et les élèves.

Maîtriser progressivement les différentes techniques de l'archet

- Progressivement, le professeur aidera l'élève à :
 - utiliser tout l'archet sur base de la blanche ou la ronde
 - utiliser la moitié supérieure de l'archet suivie ensuite de la moitié inférieure, sur base de la noire.
 - aborder les petits coups d'archet sur base des croches.
 - aborder les liaisons par 2 et 4.
 - respecter les silences (pause, 1/2 pause, soupir et demi soupir)
- Tous ces exercices seront réalisés à partir d'une méthode adaptée à l'évolution de l'élève (voir bibliographie).
- Pour stimuler la créativité, des exercices similaires seront inventés en classe.

Maîtriser progressivement les différentes techniques permettant de développer la justesse

- Durant la 1^{ère} année, le professeur veillera à utiliser sur les 4 cordes du violon :
 - le 1^{er} doigt
 - le 2^{ème} doigt à un ton d'intervalle
 - le 3^{ème} doigt suivi du 4^{ème} doigt
- Durant la 2^{ème} et 3^{ème} année :
 - le 1/2 ton entre le 1^{er} et le 2^{ème} doigt
 - le retrait du 1^{er} doigt
 - le 1/2 ton entre le 3^{ème} et 4^{ème} doigt.

- Fin de la 3^{ème} année : combinaison des trois systèmes.
 - L'apprentissage de la justesse se réalisera par l'écoute, l'élève va apprendre à écouter son instrument :
 - en laissant glisser l'archet sur les cordes à vide → *j'entends -mi-la-ré-sol*
 - en écoutant son professeur tendre ou détendre une corde → *j'écoute si c'est trop haut, trop bas ou juste*
 - en chantant avant de placer les doigts sur les cordes du violon (le professeur ou le condisciple joue une note, l'élève la chante et ensuite la joue) → *je joue ce que je chante et je me corrige*
 - en réalisant un duo à l'unisson ou à deux voix, avec le professeur ou un autre élève → *je m'écoute et j'écoute l'autre*
 - avec l'apprentissage de chants populaires connus de l'élève.

Déterminer ses doigtés et coups d'archet en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels

- Durant les trois premières années le professeur notera les doigtés ainsi que les coups d'archet avec la collaboration des élèves présents dans la classe.
- Les morceaux et méthodes proposés seront adaptés à chaque élève, tant au niveau des doigtés, des coups d'archet que de la première approche de l'expression (nuances et phrasés). Cf. bibliographie.

Elaborer et mettre en oeuvre un plan de travail efficace

- Lors de l'apprentissage d'une nouvelle partition, le professeur jouera le morceau, et on cherchera ensemble :
 - la tonalité
 - la forme du morceau (A B A, thème et variations, refrain/couplet...)
 - les passages plus difficiles qui demanderont à être travaillés d'une manière plus approfondie.
- Cette façon de procéder amènera l'élève à réfléchir davantage face à une nouvelle partition → *je regarde, je réfléchis et puis seulement je joue.*

Accorder son instrument

- A ce stade de l'apprentissage le professeur prendra en charge l'accord de l'instrument tout en insistant sur l'importance de jouer sur un instrument bien accordé.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie

- Le professeur mettra à profit les cours semi collectifs pour développer le sens critique et autocritique des élèves en les invitant à écouter attentivement leur camarade et à émettre un avis :
 - en suivant la partition, ils écoutent, et vérifient si les notes sont bien respectées
 - en frappant des mains ou du pied, ils veillent au respect de la pulsation.
- Tous ces exercices se dérouleront dans un esprit de camaraderie et auront pour but principal d'aider l'interprète à s'évaluer et ainsi développer les vecteurs importants de son apprentissage : *l'autonomie et l'autocritique.*

Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs

- L'élève ayant travaillé une phrase musicale sur une corde sera invité à transposer celle-ci sur les autres cordes en appliquant les mêmes écarts entre les doigts.

- Pour découvrir de nouvelles tonalités, l'élève pourra transposer les morceaux appris sur d'autres cordes (ex : un chant populaire qui se joue sur les cordes ré et la pourra se jouer sur les cordes la et mi → découverte d'une autre tonalité)

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives

- Le violon étant un instrument très proche de la voix humaine, il peut exprimer facilement ce que l'on ressent en chantant et donc le caractère expressif d'un morceau. Des exercices permettant de développer les possibilités expressives de chaque élève seront réalisés en jouant sur les oppositions de caractère (gai, triste, fâché, heureux, amusé, amoureux...).
- Les ressources sonores et expressives de l'instrument pourront aussi être découvertes à partir de jeux réalisés sans partition. Exemple : un élève exprime une émotion avec son instrument, et les auditeurs expliquent ce qu'ils ont ressenti. De cette façon l'élève vérifiera si il a employé la bonne manière pour faire passer son message → vecteur important de la musicalité et de la personnalité.

Maîtriser progressivement la production et la qualité du son (timbre, enrichissement, ...)

- Le professeur utilisera des méthodes progressives et adaptées aux possibilités de chaque élève pour rechercher une position souple et naturelle. Le professeur sensibilisera l'élève à la qualité de sa sonorité et lui indiquera comment l'améliorer, avec l'utilisation d'un support écrit, en respectant le plus clairement possible les exigences de nuances, d'articulations et de phrasés indispensables à l'expression et à l'interprétation des œuvres musicales travaillées.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines

- Le professeur utilisera des outils pédagogiques comprenant des duos de violons ou des duos avec un autre instrument. Ceux-ci pourront se réaliser avec un camarade de classe ou un membre de la famille. Cette expérience fera découvrir à l'enfant le plaisir de pratiquer de la musique ensemble dès son plus jeune âge. Cette ouverture, lui permettra d'intégrer différents ensembles instrumentaux.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome

- Lorsqu'une matière sera acquise, le professeur demandera à l'élève de réaliser seul un travail sur une pièce contenant des difficultés similaires (sur le plan rythmique, technique, de la justesse...). L'élève préparera seul, de manière autonome un morceau d'égale difficulté, et il démontrera avec ce travail qu'il a bien acquis cette matière, ce qui lui donnera plus de confiance en lui pour la suite de son apprentissage.

Mobiliser diverses approches de mémorisation de tout ou partie de son répertoire

- Lors d'une représentation publique, il pourra être demandé à l'élève de présenter une partie de son programme de mémoire.
- Les moyens utilisés pour arriver à la mémorisation du répertoire seront :
 - l'analyse systématique de l'œuvre (forme, thème, phrasés, tonalités...)
 - la localisation des passages les plus difficiles, qui demanderont un travail plus spécifique.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces adaptées à ses possibilités, en ce comprises d'éventuelles compositions personnelles

- Fin de la première année pour les plus hardis et dans le courant de la deuxième pour les autres (dès que les quatre doigts sont utilisés couramment), les élèves commenceront à se constituer un répertoire de « *tubes préférés* ». Ils se procureront une farde dans laquelle ils rangeront leurs pièces préférées.
- Le professeur veillera à ce qu'à la fin du cycle on y trouve un échantillon de toute la matière acquise durant ces années.
- Les compositions personnelles réalisées par l'élève y trouveront également leur place.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue

- Dès le début, l'accent sera mis sur le respect de la lecture des notes et des rythmes pour développer chez le débutant les réflexes nécessaires et indispensables à une lecture rapide.
- Observer et retrouver la tonalité, la mesure, les différents intervalles (ton ou ½ ton), les nuances... aidera les élèves à améliorer la lecture à vue.
- Tout nouveau morceau travaillé à l'instrument sera d'abord chanté → *si je sais chanter le morceau, je pourrai plus facilement le jouer.*

Mettre en oeuvre des stratégies de déchiffrage

- Lors du déchiffrage d'une nouvelle pièce, le professeur attirera l'attention de l'élève sur les points récurrents tels que la tonalité, la mesure, la pulsation, la métrique, la lecture des notes...
- L'élève isolera spontanément les passages qui lui demanderont une plus grande concentration, ou qui représentent une plus grande difficulté technique (passage en doubles croches, grand saut...).
- Ces exercices se réaliseront avant de prendre l'instrument en main. Ils auront pour but de développer les réflexes et l'autonomie de l'élève face à une nouvelle partition.

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical : formes musicales, termes musicaux, styles (théorie et pratique), fonctions harmoniques, ornementation

- Durant ces trois premières années, le professeur expliquera la manière de repérer, d'analyser et de comprendre la construction d'un morceau. Les formes simples (A-B-A, Refrain/couplet, Thème et Variations,...), les tonalités, le style... sont les principaux éléments du discours musical qui seront abordés de manière progressive par le biais d'un répertoire varié.

Situer les oeuvres abordées, jouées dans leur contexte historique et esthétique

- Les différentes méthodes utilisées par le professeur permettront à l'élève de travailler un répertoire de pièces composées par différents compositeurs. Cela lui permettra d'approcher la musique des différentes époques de l'histoire : (*Chants Populaires* de Beethoven, *Minuet* de J.S. Bach, Vivaldi...).
- Pour situer une oeuvre dans le temps, l'élève pourra réaliser un petit travail de classement en fonction de la date de naissance du compositeur ou de son style (Baroque, Classique, Romantique...).

Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique, prenant en compte les articulations, les modes d'attaque, la couleur, ...

- Dès la première année, le professeur invitera les élèves à partir à l'exploration des possibilités sonores de l'instrument, avec ou sans support écrit. Ils détermineront ensemble un vocabulaire de base concret et précis, décrivant les différents résultats sonores créés avec l'instrument (couleur, accents, esthétique, articulations...).

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis, inventés, préexistants ou imposés

- Le professeur proposera à l'élève de varier le rythme, la mélodie, de transposer sur une autre corde...une pièce qu'il a travaillée.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- Dès le début, le professeur utilisera un vocabulaire précis mais imagé pour décrire les parties importantes de l'instrument et leur rôle :
 - les chevilles servent à tendre et détendre les cordes
 - les tendeurs servent à accorder l'instrument avec précision
 - la caisse de résonance permet de propager le son dans l'espace
 - le chevalet est maintenu par la pression des cordes...

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument

- Pour maintenir l'instrument en bon état de fonctionnement, l'élève appliquera les consignes de base suivantes :
 - toujours ranger l'instrument dans son étui, et ne pas le laisser traîner partout
 - détendre l'archet lors du rangement
 - tendre l'archet pour répéter
 - appliquer de la colophane sur les crins si nécessaire.

Evaluations

Tout au long de ces trois premières années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un enfant dans son évolution.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

Socles de compétence (fin F3)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de Formation l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces trois premières années, et en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

- présenter deux œuvres musicales de styles différents, issues du répertoire travaillé pendant ces années de formation, et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, gestion de la main gauche en coordination avec l'archet, ...).

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre

- choisir seul, dans les recueils qu'il possède, un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétence permet de plein droit la poursuite des années suivantes de formation. L'échec de ceux-ci n'est pas sanctionné, mais une réorientation peut être envisagée afin de garder un niveau minimum et d'éviter l'égarement de certains élèves.

Filière de Formation – Années 4 et 5 et FM Ad 3 et 4

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles en adéquation avec l'instrument et son jeu

- A ce stade, la position naturelle et souple est sensée être acquise. Pour les élèves qui n'ont pas encore atteint ce stade, le professeur apporte les corrections voulues à la position de l'élève en poursuivant les exercices qui leur permettront d'acquérir cette souplesse indispensable. Ceux-ci seront adaptés à l'âge et la maturité de chacun.

Se positionner dans l'espace par rapport aux partenaires et aux auditeurs

- Le professeur aidera l'élève à déterminer la position idéale par rapport à un autre instrumentiste pour favoriser l'homogénéité du son. Exemple : lorsqu'il joue dans un groupe ou en duo il se placera de manière à toujours voir et entendre les autres musiciens. En solo, lors d'un concert, d'une audition ou d'un examen, il se positionnera pour envoyer le son vers le public.

Respecter les paramètres de justesse, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans son jeu instrumental

- De plus en plus d'indications d'interprétation (phrasés, nuances...) vont apparaître dans les partitions. A chaque fois, une explication sera dispensée de manière ludique afin de permettre l'intégration et la mémorisation de ces signes.
- L'élève sera invité à inventer et à réaliser différents exercices, qui lui permettront de résoudre les difficultés rencontrées, tant au niveau de la justesse, de la synchronisation des coups d'archet avec la main gauche, du respect des rythmes que de la dextérité dans les traits rapides.

Maîtriser progressivement les différentes techniques de l'archet

- La technique de base de l'archet se complétera par l'apprentissage de nouvelles liaisons : (2notes liées suivies de 2 détachées et l'inverse, 1 détachée + 3 liées et inverse, le staccato, le lourré...)
 - Le professeur sera très exigeant sur le respect des coups d'archet qui sont étroitement lié à l'interprétation et à l'expression de l'œuvre.

Maîtriser progressivement les différentes techniques permettant de développer la justesse

- Perfectionnement des acquis précédents, et développement de la technique pour la main gauche avec les quatre systèmes :
 - ton – ½ ton – ton
 - ½ ton – ton – ton
 - retrait du 1^{ier} doigt
 - ton – ton – ½ ton
- L'accent sera mis sur l'anticipation (*j'entends la note ou la phrase avant de la jouer*), qui implique une bonne justesse dans l'exécution des différents démanchés.
- Les élèves, ayant bien acquis cette technique de base, pourront aborder progressivement le démanché.

Déterminer ses doigtés et coups d'archet en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels

- Le travail entamé les années précédentes en collaboration avec le professeur se poursuivra de façon à amener l'élève à être capable de choisir progressivement ses doigtés et coups

d'archet de manière autonome. Discussion et recherche d'exemples seront employées comme méthode d'apprentissage. Exemple : *l'emploi de ce doigté, coup d'archet, me permet-il de réaliser ce trait sans crispation, d'arriver au bout de la phrase, de respecter les liaisons et phrasés, ... ?*

- Le professeur vérifiera toujours si la solution trouvée par l'élève est applicable et efficace.

Elaborer et mettre en oeuvre un plan de travail efficace

- Une grande partie du déchiffrage se réalisera encore en classe, tout en amenant progressivement l'élève vers plus d'autonomie.
- Réalisé des exercices rythmiques, isoler un passage difficile et le jouer plusieurs fois avec un travail lent et gradué avec le métronome se révélera être une façon de travailler très efficace.
- Chaque semaine l'élève expliquera le travail qu'il a réalisé (le timing, la gestion de celui-ci, les divers exercices réalisés...). Le professeur évaluera le résultat et si nécessaire amènera l'élève vers une correction, grâce à des conseils qui lui permettront d'acquérir une meilleure efficacité dans son travail à domicile.

Accorder son instrument

- Pour amener progressivement l'élève à être autonome pour accorder son instrument, le professeur utilisera dès le début les jeux suivants :
 - o tendre et détendre une corde → l'élève dira si celle-ci est accordée trop haut, trop bas ou juste
 - o avec l'aide du piano ou en chantant, l'élève retrouvera si le violon est accordé juste ou non.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie

- A chaque leçon, le professeur évaluera les progrès réalisés par l'élève.
- Les élèves auditeurs ainsi que l'interprète seront invité à émettre leurs avis. Cela permettra à l'élève auditeur de développer son sens critique, et à l'élève interprète son sens autocritique → développement de son autonomie.

Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs

- Développement des exercices réalisés durant les trois premières années.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives et maîtriser progressivement la production et la qualité du son (timbre, homogénéité, enrichissement,...).

- Le professeur sensibilisera l'élève à la qualité de sa sonorité, et lui indiquera comment l'améliorer. Il proposera des exercices spécifiques tout en expliquant leur utilité. Il veillera à corriger d'éventuels défauts de position qui nuiraient à la sonorité.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines

- Le professeur utilisera des outils pédagogiques comprenant des duos de violons ou des duos avec un autre instrument. Ceux-ci pourront se réaliser avec un camarade de classe ou un membre de la famille. Cette expérience fera découvrir à l'enfant le plaisir de pratiquer de la musique ensemble dès son plus jeune âge. Cette ouverture lui permettra d'intégrer différents ensembles instrumentaux.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome

- Les objectifs développés les années précédentes seront poursuivis et ils permettront à l'élève de mener à bien la réalisation, l'interprétation et la mémorisation d'un répertoire adapté à ses possibilités.

Mobiliser diverses approches de mémorisation de tout ou partie de son répertoire

- Le professeur stimulera l'élève vers des interprétations de mémoire → « *Je joue de mémoire donc je domine mieux le morceau* ».
- Les moyens utilisés pour arriver à la mémorisation du répertoire seront :
 - o l'analyse systématique de l'œuvre (forme, thème, phrasés, tonalités...)
 - o la localisation des passages les plus difficiles, qui demanderont un travail plus spécifique.
- Le professeur fixera une échéance (concert – évaluations) pour présenter ce répertoire en public.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces adaptées à ses possibilités, en ce comprises d'éventuelles compositions personnelles

- L'élève complétera au fil des années, son répertoire (farde : « *mes morceaux préférés* »). Il veillera à entretenir et perfectionner celui-ci.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue et mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage

- Ponctuellement, une lecture à vue « facile » (c'est-à-dire d'une difficulté équivalente au répertoire travaillé dans les années antérieures) sera réalisée en classe. La lecture anticipative sera favorisée, et suivie d'une réflexion sur les problèmes rencontrés lors de cet exercice.

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical : formes musicales, termes musicaux, styles (théorie et pratique), fonctions harmoniques, ornementation

- Le professeur développera les principes de l'analyse d'un texte musical qui ont été progressivement mis en place durant les années précédentes (formes, tonalités, modulations,...).
- Pour sensibiliser l'élève aux différents styles musicaux, le professeur invitera l'élève à réaliser un petit travail de recherche sur un compositeur célèbre dont il travaille une œuvre. Comme devoir, il recherchera quelques informations sur ce musicien, et avec l'aide du professeur (au début), il sera capable de rapporter celui-ci à une époque et un style. (baroque, classique, romantique...).

Connaître l'évolution historique de l'instrument et de la musique

- Apprendre les différentes évolutions qu'a connu l'instrument permettra à l'élève de mieux cerner certaines difficultés techniques. En fonction de la période des œuvres travaillées, le professeur rappellera à l'élève quelques notions théoriques ou historiques qui pourront l'aider à mieux cerner tel ou tel type de technique utilisée dans l'œuvre.

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis, inventés, préexistants ou imposés

- Le professeur proposera à l'élève de varier le rythme, la mélodie, de transposer sur une autre corde...une pièce qu'il a travaillée. La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau, à compléter par des variations personnelles un morceau en forme de thème et variations, inventer une voix supplémentaire (contrechant) sur un thème populaire donné, ou à réaliser des compositions personnelles de forme et de style tout à fait libres.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension du vocabulaire musical employé pendant le cours, et des remarques dispensées lors de celui-ci. Il demandera à l'élève de les reformuler avec ses mots. Le professeur vérifiera également que l'élève est prêt à appliquer les conseils de manière autonome chez lui jusqu'au cours suivant.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument

- Les consignes des trois premières années sont toujours d'actualité.

Evaluations

Durant ces années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté, avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution. Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou d'un examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

Socles de compétence (Fin F5)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la cinquième année de Formation l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et retrouver les modulations les plus importantes.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

- présenter une étude (ou une pièce contenant une difficulté technique spécifique), deux œuvres musicales de styles différents, issues du répertoire travaillé, et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, gestion de la main gauche, gestion de l'archet, respect du rythme, de la justesse ...) tout en montrant des qualités expressives en relation avec l'œuvre.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre

- choisir seul, dans les recueils qu'il possède, un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- interpréter en public et de mémoire d'une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétence est sanctionnée par un certificat et permet de plein droit l'accès aux filières de qualification ou de transition (sur avis du conseil des études). En cas d'échec, un redoublement est permis de façon à encourager l'élève vers une mise à niveau qui lui permettra d'affronter la filière de qualification sans difficultés (ou de transition selon l'avis du conseil de classe).

Filière de Qualification – Années 1 à 3 et Qual. Ad 1 et 2

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles en adéquation avec l'instrument et son jeu

- Grâce au travail réalisé précédemment, une position souple et sans crispation est sensée être acquise. Si ce n'est pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction. Cette attitude souple et décontractée sera entretenue tout au long des années de qualification. Chaque fois que l'élève manifesterait des difficultés dans la réalisation de certains traits, le professeur et l'élève chercheraient ensemble les causes. Des exercices spécifiques permettant la résolution des problèmes rencontrés seraient appliqués, et provoqueraient chez l'élève une prise de conscience de l'importance de la souplesse pour évoluer.

Se positionner dans l'espace par rapport aux partenaires et aux auditeurs

- L'élève restera attentif à la sonorité de son instrument ; il veillera toujours à se positionner correctement dans les diverses situations qu'il rencontrera. Lorsqu'il jouera dans un groupe ou en duo il se placera de manière à toujours voir et entendre les autres musiciens. En solo, lors d'un concert, d'une audition ou d'un examen, il se positionnera pour envoyer le son vers le public.

Intégrer mentalement une représentation spatiale de l'instrument

- A ce stade, le violon devra avoir sa place dans les mains de l'élève qui aura pris conscience de l'endroit où il doit placer spontanément ses doigts pour produire les notes. Les trois premières positions devront être acquises sous forme de réflexes, l'élève n'aura pas besoin de regarder le manche de son instrument pour jouer telle note : « *Je prends mon instrument et je joue* ».

Respecter les paramètres de justesse, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans son jeu instrumental

- De plus en plus d'indications d'interprétation (phrasés, ornementation,...) apparaîtront dans les partitions. A chaque fois, une explication sera dispensée de manière ludique afin de permettre l'intégration et la mémorisation de ces signes.
- L'élève sera invité à inventer et réaliser différents exercices qui lui permettront de résoudre les difficultés rencontrées, tant au niveau de la justesse, de la synchronisation des coups d'archet avec la main gauche, du respect des rythmes que de la dextérité dans les traits rapides. .

Maîtriser progressivement les différentes techniques de l'archet

- La maîtrise progressive des différentes techniques d'archet se poursuivra grâce à un répertoire plus élaboré.
- L'élève apprendra les nouvelles techniques d'archet (exemples : lié par 2, 3, et 4, détaché, spiccato, ponticello...) en fonction des œuvres travaillées. Celles-ci feront l'objet d'exercices appropriés.

Maîtriser progressivement les différentes techniques permettant de développer la justesse

- La maîtrise de la justesse sera nécessaire dans l'apprentissage de nouveaux démanchés. cet apprentissage sera atteint grâce à des exercices adéquats (gammes, arpèges,...)

Déterminer ses doigtés et coups d'archet en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels

- Le travail entamé les années précédentes se poursuivra de façon à amener l'élève à être capable de choisir ses doigtés et coups d'archet de manière autonome. Discussion et recherche d'exemples seront employées comme méthode d'apprentissage. Ex : *l'emploi de ce doigté, coup d'archet, me permet-il de réaliser ce trait sans crispation, d'arriver au bout de la phrase, de respecter les liaisons et phrasés, ... ?*
- Le professeur vérifiera toujours si la solution trouvée par l'élève est applicable et efficace.

Elaborer et mettre en oeuvre un plan de travail efficace

- Chaque semaine l'élève expliquera le travail qu'il a réalisé (timing, la gestion de celui-ci, les divers exercices réalisés...). Le professeur évaluera le résultat et si nécessaire amènera l'élève vers une correction, grâce à des conseils qui lui permettront d'acquérir une meilleure efficacité dans son travail à domicile. L'élève réalisera des exercices rythmiques, isolera un passage difficile et le jouera plusieurs fois avec un travail lent et gradué avec le métronome. Cette façon de travailler se révélera être très efficace.

Accorder son instrument

- Progressivement, l'élève, sous le contrôle du professeur, sera capable d'accorder son instrument.
- Pour certains élèves, l'achat d'un accordeur électronique pourra se révéler utile.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie

- Le professeur invitera l'élève à se concentrer sur la qualité du son, à émettre progressivement un jugement et en chaque occasion le sensibilisera à la recherche de la beauté.
- Tous les élèves présents observeront, écouteront et formuleront leurs critiques sur la qualité des réalisations.

Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs

- L'élève sera invité à se procurer des CD de musique Trad., de variété ou autres. Il choisira un morceau qui lui plaît particulièrement et essaiera de l'adapter pour son instrument. Les musiques Trad. offrent généralement des thèmes répétitifs de construction simple (4 ou 8 mesures). La tradition veut que cette musique soit transmise de manière orale, ce qui fait d'elle une musique particulièrement intéressante pour le travail à l'audition.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives

- De plus en plus, la relation entre l'expression et la qualité du son sera mise en évidence dans le répertoire travaillé. De cette façon, l'élève va acquérir progressivement un jeu de plus en plus riche et rempli de finesse expressive, qui lui permettra d'aborder les œuvres de compositeurs célèbres.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines

- Le jeu à deux se poursuivra (duo violon ou alto, duo avec un autre instrument, accompagnement du piano, ...) et il sera proposé à l'élève d'intégrer un en semble instrumental.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome

- Régulièrement, l'élève travaillera seul une oeuvre courte et d'une difficulté inférieure au niveau habituel des oeuvres de son répertoire.
- Le professeur restera attentif au travail de l'élève et pourra, si le besoin s'en fait sentir, donner des conseils pour la réalisation de ce travail.

Mobiliser diverses approches de mémorisation de tout ou partie de son répertoire

- Progressivement, le professeur invitera l'élève à utiliser la mémoire tactile, visuelle, répétitive et auditive comme moyen d'apprentissage.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces adaptées à ses possibilités, en ce comprises d'éventuelles compositions personnelles

- La farde « mes morceaux préférés » sera toujours d'actualité. L'élève continuera à la compléter par ses pièces favorites et ses compositions personnelles.
- Une partie de ce répertoire pourra être présenté en sessions publiques ou à huis clos (auditions, concerts, examens, ...).

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue

- Ponctuellement, une lecture à vue, d'une difficulté équivalente au répertoire travaillé dans les années antérieures, sera réalisée en classe. La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée. L'exercice sera suivi d'une réflexion sur les problèmes rencontrés.

Mettre en oeuvre des stratégies de déchiffrage

- Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome (métrique, tonalités, rythmes, phrasés, coups d'archet, ...).

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical : formes musicales, termes musicaux, styles (théorie et pratique), fonctions harmoniques, ornementation

- De manière constante et évolutive, le professeur transmettra progressivement les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera, par le biais d'un travail à domicile ou en classe, que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'oeuvre qu'il travaille (cellules, phrases, formes musicales, cadences, tonalités, modulations, termes musicaux, ...).

Situer les oeuvres abordées, jouées, dans leur contexte historique et esthétique

- L'élève se documentera sur les oeuvres qu'il travaille, et il se procurera (médiathèque, discobus,...) des enregistrements d'autres oeuvres de ce même compositeur. Une comparaison sur les différentes interprétations pourra être réalisée.

Connaître l'évolution historique de l'instrument

- Progressivement, le professeur informera les élèves des différentes évolutions qu'a connu l'instrument pour lui permettre à l'élève de mieux cerner certaines difficultés techniques. En fonction de la période des oeuvres travaillées, le professeur rappellera à l'élève

quelques notions théoriques ou historiques qui pourront aider l'élève à mieux cerner tel ou tel type de technique utilisée dans l'œuvre.

Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique, prenant en compte les articulations, les modes d'attaque, la couleur, ...

- Le professeur veillera à laisser l'élève relativement libre face à cette démarche de façon à le laisser pleinement s'épanouir dans un travail plus personnel. Ce n'est que lorsque l'élève semblera avoir exploité au maximum ses capacités expressives que le professeur se permettra de conseiller l'élève quant à une façon plus cohérente ou plus stable d'effectuer ce genre de travail.

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis, inventés, préexistants ou imposés

- La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau travaillé, à compléter par des variations personnelles un morceau de forme « Thème et Variations » ou à réaliser des compositions personnelles de forme et de style tout à fait libres.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- A chaque cours, le professeur s'assurera de l'exactitude et de la compréhension du vocabulaire utilisé par l'élève.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument

- Progressivement, le professeur veillera à ce que l'élève puisse assurer lui-même l'entretien courant de son instrument (changement de cordes usagées, vérification de la position du chevalet, penser à changer la mèche de l'archet...).

Evaluations

Durant ces années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou d'un examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

Socles de compétence (Fin Q3)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de Qualification l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et retrouver les modulations les plus importantes.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

- présenter :
 - o Une étude (ou une pièce contenant une difficulté technique spécifique ; études de Kreutzer...),
 - o Deux œuvres musicales (ou arrangements d'œuvres) de styles différents, issues du répertoire travaillé (Sonate de Mozart, concerto de Rieding, ou Viotti...)
- démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents techniques majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, gestion de l'archet, respect du rythme, de la justesse ...) tout en montrant des qualités expressives en relation avec l'œuvre.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre

- choisir seul ou avec le professeur, dans les recueils qu'il possède, un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois à quatre semaines, une pièce facile.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- interpréter en public (et éventuellement de mémoire) une de ses compositions personnelles (variations d'un morceau travaillé...)

La réussite des socles de compétence permet de plein droit la poursuite des années suivantes en filière de qualification. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études ou d'une éventuelle réorientation de l'élève vers une autre discipline.

Filière de Qualification – Années 4 à 5 et Qual. Ad 3 et 4

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles en adéquation avec l'instrument et son jeu

- Le professeur veillera à continuer le travail déjà établi avec l'élève, à savoir l'aider à garder une position souple et détendue pour lui permettre d'assumer pleinement sa future carrière de musicien amateur. Le professeur utilisera différents exercices de souplesse et de respiration si cela est nécessaire.

Se positionner dans l'espace par rapport aux partenaires et aux auditeurs

- Lors des répétitions de musique de chambre ou des répétitions avec piano, le professeur veillera à ce que l'élève garde son aisance de jeu : il lui donnera les conseils nécessaires pour l'aider à acquérir les réflexes de positionnement.

Intégrer mentalement une représentation spatiale de l'instrument

- L'élève conscientisera petit à petit les dimensions spatiales de son instrument pour en comprendre et en assimiler les possibilités sonores, mais aussi les difficultés techniques. Saisir les dimensions spatiales de son instrument permettra d'acquérir une posture générale plus stable.

Respecter les paramètres de justesse, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans son jeu instrumental

- Lors du travail du répertoire mais surtout durant le travail technique (gammes et exercices), le professeur attirera l'attention de l'élève sur les différents aspects mentionnés, et lui permettra, par un entretien rigoureux d'exercices ou par de simples remarques, de maintenir petit à petit par lui-même son attention constamment éveillée à tous ces paramètres.

Maîtriser progressivement les différentes techniques de l'archet

- Un travail régulier des différentes techniques d'archet sera réalisé : le professeur élèvera donc constamment son niveau d'exigence par rapport aux exercices de legato, marcato, spiccato, ... qu'il aura préalablement montrés et décortiqués avec l'élève.

Maîtriser progressivement les différentes techniques permettant de développer la justesse

- Tout en respectant les limites de l'élève, le professeur essayera de lui faire sentir petit à petit les nuances de frottements harmoniques ou dans une moindre mesure, lui apprendra le travail avec les cordes à vide. Ce travail se fera dans le répertoire de l'élève, mais aussi dans le travail de sa technique de base (gammes, ...)
- La démarche à suivre lors du travail à domicile sera expliquée à l'élève avec le plus de précision possible, et réadaptée de temps en temps en fonction des progrès de l'élève.

Déterminer ses doigtés et coups d'archet en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels

- L'intonation est un paramètre à contrôler en permanence : du travail des gammes à l'aboutissement d'une oeuvre, le professeur aidera l'élève à un auto contrôle permanent de sa justesse, ce qui passe bien sûr par l'acquisition d'une position de main gauche stable.
- Le contrôle avec cordes à vide, ou par la résonance des harmoniques, seront des notions de perception intonative à inculquer très tôt à l'élève.

Elaborer et mettre en oeuvre un plan de travail efficace

- Tout en laissant une marge de liberté grandissante, le professeur expliquera à l'élève la méthode à utiliser pour travailler tel ou tel passage, ou type de difficulté. Il veillera à lui apprendre comment gérer son temps de travail.

Accorder son instrument

- L'accord de l'instrument sera réalisé par l'élève chaque semaine ; le professeur aidera celui-ci à prendre conscience de la précision de frottements harmoniques.
- Progressivement, l'élève apprendra à accorder les cordes graves avec les chevilles.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie

- Le rôle du professeur sera d'attirer l'attention de l'élève sur différentes nuances de perfection. En lui jouant différents passages de son répertoire, ou même des exercices techniques, le professeur invitera l'élève à sentir les possibilités d'exigences techniques (justesse absolue, profondeur du son...) Petit à petit, l'élève démontrera sa capacité à percevoir de lui-même ces différents éléments. Le professeur l'aidera alors par l'explication d'exercices appropriés, à améliorer le ou les paramètre(s) désigné(s).

Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs

- Qu'il s'agisse de passages musicaux complets, ou juste de finesse de jeu, l'élève sera petit à petit capable de reproduire les passages musicaux ou finesse de jeux montrés par le professeur.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives

- Le maintien de la souplesse de la position permettra une sonorité plus ample et détendue. Le professeur aidera l'élève à sentir la nécessité d'une sonorité large pour rendre le jeu global plus riche en émotions, notamment en lui expliquant comment se servir du son acquis pour par exemple mieux faire ressortir la richesse du vibrato.

Maîtriser progressivement la production et la qualité du son (timbre, enrichissement, ...)

- Petit à petit, lors du travail technique et de l'interprétation d'un morceau issu du répertoire, le professeur veillera à ce que l'élève soit attentif et maîtrise progressivement le timbre et la qualité sonore de son instrument dans son jeu global.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines

- L'apprentissage du jeu à plusieurs se poursuivra avec des œuvres de plus en plus longues et développées (voir bibliographie). Régulièrement, en fonction des disponibilités de chacun il sera fait appel à des élèves d'autres disciplines pour réaliser un travail commun.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome

- Le professeur essayera aussi souvent que possible de laisser l'élève approcher seul une nouvelle partition, en posant quelques exigences de base. Il sera très important de discuter de la méthode utilisée et de montrer à l'élève les erreurs qu'il a pu commettre afin qu'il prenne conscience des conséquences que cela peut avoir à long terme.

Mobiliser diverses approches de mémorisation de tout ou partie de son répertoire

- Les techniques de mémoire visuelle, auditive et gestuelle seront soigneusement expliquées par le professeur, et une attention toute particulière sera apportée à l'élève pour détecter petit à petit la méthode qui lui convient le mieux.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces adaptées à ses possibilités, en ce comprises d'éventuelles compositions personnelles

- Le professeur veillera à ce que l'élève entretienne une partie du répertoire qu'il a travaillé durant les années précédentes afin de se constituer un répertoire fixe. Le fait de retravailler un répertoire connu permettra à l'élève de maîtriser petit à petit avec plus d'aisance les problèmes techniques. Ceci permettra au professeur d'aborder plus facilement les questions essentielles de style.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue et mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage

- Ponctuellement, une lecture à vue « facile » (c'est-à-dire d'une difficulté équivalente au répertoire travaillé dans les années antérieures) sera réalisée en classe. La lecture anticipative sera favorisée, et suivie d'une réflexion sur les problèmes rencontrés lors de cet exercice.

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical : formes musicales, termes musicaux, styles (théorie et pratique), fonctions harmoniques, ornementation

- Le professeur développera les principes de l'analyse d'un texte musical qui ont été progressivement mis en place durant les années précédentes (formes, tonalités, modulations,...).
- Pour sensibiliser l'élève aux différents styles musicaux, le professeur invitera l'élève à réaliser un petit travail de recherche sur un compositeur célèbre dont il travaille une œuvre. Comme devoir, il recherchera quelques informations sur ce musicien, et avec l'aide du professeur (au début), il sera capable de rapporter celui-ci à une époque et un style. (Baroque, Classique, Romantique...)

Situer les œuvres abordées, jouées, dans leur contexte historique et esthétique

- L'élève sera régulièrement invité à se renseigner sur le contexte historique et esthétique des œuvres qu'il travaille. Une discussion avec le professeur permettra alors de trouver quelles sont les informations théoriques qui autoriseront un lien vers le travail concret (notamment pour enrichir la musicalité).

Connaître l'évolution historique de l'instrument

- Apprendre les différentes évolutions qu'a connu l'instrument permettra à l'élève de mieux cerner certaines difficultés techniques. En fonction de la période des œuvres travaillées, le professeur rappellera à l'élève quelques notions théoriques ou historiques qui aideront celui-ci à mieux cerner tel ou tel type de technique utilisée dans l'œuvre.

Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique, prenant en compte les articulations, les modes d'attaque, la couleur, ...

- Le professeur veillera à laisser l'élève relativement libre face à cette démarche de façon à le laisser pleinement s'épanouir dans un travail plus personnel. Ce n'est que lorsque l'élève semblera avoir exploité au maximum ses capacités expressives que le professeur conseillera l'élève sur une façon plus cohérente ou plus stable d'effectuer ce genre de travail.

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis, inventés, préexistants ou imposés

- En fonction des capacités de l'élève et surtout de sa motivation, le professeur le guidera autant que possible dans une démarche créative libre (composition, improvisation jazz, musique tzigane...) ce qui permettra à l'élève d'éventuellement explorer des techniques d'expressivité sous un autre angle.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- L'élève devra impérativement maîtriser le vocabulaire de base relatif à l'instrument. Le professeur n'hésitera pas à affiner les connaissances de l'élève à ce sujet, en l'invitant à discuter avec un luthier pour apprendre davantage de détails sur l'instrument.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument

- L'élève apprendra à changer lui-même les cordes de son violon, à replacer éventuellement le chevalet... en suivant les conseils du professeur, qui veillera à susciter chez l'élève un souci de respect de l'instrument. A nouveau, le professeur invitera l'élève à se rendre chez un luthier pour assurer l'entretien de l'instrument.

Evaluations

Durant ces années de qualification, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution, tout en lui permettant toutefois le développement nécessaire de ses capacités en vue de le préparer à sa future carrière de musicien amateur et aux exigences que cela comporte. Chaque semaine, une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus, et ce en exigeant un maximum de l'élève en fonction de ses capacités.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou d'un examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments (alto, violoncelle...) ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève ainsi que sur son aptitude à maîtriser les difficultés techniques travaillées avec le Professeur.

Dans la mesure du possible, un jury extérieur sera invité à enrichir l'élève d'un avis objectif.

Socles de compétence (Fin Q5)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la cinquième année de qualification l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces dernières années, en retrouver la forme (sonate, fugue...) déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et situer les éventuelles modulations importantes.
- Effectuer une recherche personnelle sur le contexte historique des œuvres de son répertoire. L'élève doit pouvoir parler très succinctement du compositeur pour par exemple mieux situer le contexte stylistique de l'œuvre.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

- présenter :
 - o une étude (Rode, Fiorillo...) ou un mouvement des sonates ou partitas pour violon seul de J-S Bach.
 - o deux œuvres musicales de styles différents (dont une d'une difficulté technique plus ou moins grande, en fonction des capacités de l'élève), issues du répertoire travaillé pendant les années de qualification.
- démontrer qu'il lui est possible d'interpréter ces pièces dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, sans accidents techniques majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, doubles notes, gestion des différentes techniques d'archet, respect du rythme, de la justesse ...) avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre

- choisir seul, dans les recueils qu'il possède, un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce choisie par le professeur

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles. (variation d'un morceau travaillé...)

La réussite des socles de compétence donne droit à un certificat de fin d'études. En cas d'échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité d'accorder une année supplémentaire pour permettre à l'élève de terminer son cycle à l'Académie et d'obtenir un certificat de fin d'études.

Filière de Transition – Années 1 à 5

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles en adéquation avec l'instrument et son jeu

- Dès le début de la filière de transition, et ce tout au long des différentes années, un suivi régulier sera réalisé par le professeur qui veillera à l'acquisition et au maintien d'une position souple et détendue. Celle-ci permettra à l'élève de maîtriser l'énergie corporelle nécessaire à un développement technique (son, vitesse, ...) élaboré, qui exige un nombre d'heures élevé de travail. Cordes à vide, exercices de respiration et de technique gestuelle, prise de conscience de son propre corps dans l'espace et des mouvements lors du jeu sont une part des attentions à apporter à la pratique journalière.

Se positionner dans l'espace par rapport aux partenaires et aux auditeurs

- Le professeur veillera au maintien d'un rapport équilibré avec l'instrument lors de répétitions avec piano, ou en musique de chambre, tant debout qu'en position assise.
- L'élève parviendra petit à petit à conserver une posture générale parfaite tout en s'intégrant à un mouvement musical de groupe (respiration commune en musique de chambre, indication au pianiste, inflexions musicales...)

Intégrer mentalement une représentation spatiale de l'instrument

- L'élève conscientisera petit à petit les dimensions spatiales de son instrument pour en comprendre et en assimiler les possibilités sonores, mais aussi les difficultés techniques. Saisir les dimensions spatiales de son instrument permettra d'acquérir une posture générale plus stable.

Respecter les paramètres de justesse, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans son jeu instrumental

- Le travail s'effectuera grâce à un apprentissage de technique pure. Ex : le travail des gammes et arpèges, doubles notes, de Schradieck et Sevcik sera expliqué par le professeur pour permettre à l'élève de comprendre les exigences dans le travail afin d'améliorer ces différents paramètres de manière stable et globale.
- Seuls ces exercices purement techniques et sans exigences « musicale » permettent de concentrer l'attention sur ces différents paramètres. Le niveau de maîtrise augmentera de façon régulière et organique facilitant ainsi l'aptitude à intégrer l'acquis dans un jeu global.
- De plus en plus de signes musicaux sont utilisés dans les partitions travaillées. Le professeur donnera les explications nécessaires à la bonne compréhension de chaque signe et veillera au respect de ceux-ci.
- L'élève sera invité à inventer des exercices lui permettant de résoudre les difficultés rencontrées (rythme, répétition, travail lent et gradué avec le métronome).

Maîtriser progressivement les différentes techniques de l'archet

- Dès la 1^{ère} année de transition, le Professeur veillera à assouplir autant que possible la position de l'archet par des exercices appropriés ou en travaillant « hors contexte » une difficulté particulière rencontrée lors du travail du répertoire. Le travail du spiccato, marcato et sautillé sera suivi de façon régulière, et donc progressive. Au fur et à mesure des progrès réalisés, le professeur apportera de nouvelles exigences à la conduite de l'archet, et éveillera chez l'élève une prise de conscience permanente du contrôle de sa main droite.

Maîtriser progressivement les différentes techniques permettant de développer la justesse

- L'intonation est un paramètre à contrôler en permanence : du travail des gammes à l'aboutissement d'une oeuvre, le professeur aidera l'élève à un auto contrôle permanent de sa justesse, ce qui passe par l'acquisition d'une position de main gauche stable.
- Le contrôle avec cordes à vide ou par la résonance des harmoniques sera une notion de perception intonative à inculquer très tôt à l'élève.

Déterminer ses doigtés et coups d'archet en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels

- Le professeur expliquera à l'élève la justification (historique ou technique, générale ou relative à la morphologie de l'élève) de tel ou tel doigté ou coup d'archet, afin de lui permettre petit à petit de comprendre, puis de trouver par lui-même la démarche à suivre dans le choix des doigtés et coups d'archet.

Elaborer et mettre en oeuvre un plan de travail efficace

- Chaque semaine l'élève expliquera le travail qu'il a réalisé (timing, la gestion de celui-ci, les divers exercices réalisés...). Le professeur évaluera le résultat et si nécessaire amène l'élève vers une correction, grâce à des conseils qui lui permettront d'acquérir une meilleure efficacité dans son travail à domicile.

Accorder son instrument

- L'accord de l'instrument sera réalisé par l'élève chaque semaine ; le professeur aidera l'élève à prendre conscience de la précision de frottements harmoniques.
- Progressivement, l'élève apprendra à accorder les cordes graves avec les chevilles.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie

- Le professeur invitera tous les élèves présents en classe (ou à un concert) à participer de manière active à une critique ou autocritique constructive sur la qualité des réalisations et des interprétations.

Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs

- Qu'il s'agisse de passages musicaux complets, ou juste de finesse de jeu, l'élève sera petit à petit capable de reproduire les passages musicaux ou finesse de jeux montrés par le professeur.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives et maîtriser progressivement la production et la qualité du son (timbre, homogénéité, enrichissement,...).

- Les qualités d'expression de l'élève seront développées progressivement de manière à amener celui-ci à réaliser des interprétations où sa personnalité mettra en valeur l'oeuvre interprétée. Ce travail se réalisera toujours en adéquation avec le style propre à chaque époque musicale.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines

- Le professeur aidera l'élève à conserver son aisance technique et sa recherche musicale au sein d'un groupe de musique de chambre ou lors de répétitions avec piano. L'élève accordera une oreille attentive à ce que font ses partenaires, et il s'intégrera aux autres en même temps qu'il les intègre à son propre jeu. Le professeur veillera à guider concrètement cet apprentissage par un apport régulier d'informations.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome

- L'élève sera de temps en temps invité à travailler seul une œuvre de difficulté moyenne qu'il présentera au professeur uniquement quand il jugera avoir donné le maximum de ses capacités. Les exigences du professeur varieront en fonction du temps, de la difficulté de l'œuvre et des capacités de l'élève.

Mobiliser diverses approches de mémorisation de tout ou partie de son répertoire

- Dès que possible, le professeur fournira à l'élève un maximum d'information concernant l'apprentissage d'une œuvre de mémoire : mémoire visuelle, auditive, sensorielle ou analytique.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces adaptées à ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles

- Le professeur veillera à ce que l'élève entretienne un certain nombre de pièces apprises les années précédentes. Les pièces ayant été apprises de mémoire seront d'autant plus simples à retravailler et à entretenir de façon durable.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue

- Ponctuellement, une lecture à vue d'une difficulté équivalente au répertoire travaillé dans les années antérieures sera réalisée en classe. La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée. L'exercice sera suivi d'une réflexion sur les problèmes rencontrés.

Mettre en oeuvre des stratégies de déchiffrage

- Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. (métrique, tonalités, rythmes, phrasés,...)

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical : formes musicales, termes musicaux, styles (théorie et pratique), fonctions harmoniques, ornementation

- De manière constante et évolutive, le professeur transmettra les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille.
- L'approche de la structure de la pièce, ainsi qu'une analyse succincte des fonctions harmoniques feront partie intégrante du processus de déchiffrage évoqué précédemment.

Situer les oeuvres abordées, jouées, dans leur contexte historique et esthétique

- Le professeur transmettra à l'élève certaines informations sur l'œuvre, mais surtout l'invitera à se renseigner lui-même. Une discussion pourra alors aider l'élève à intégrer certains éléments dans son jeu (connaissance formelle...).

Connaître l'évolution historique de l'instrument

- Il sera indispensable à ce niveau que l'élève découvre ou approfondisse ses connaissances historiques de l'instrument. Le professeur conseillera certains ouvrages à lire et il invitera l'élève de visiter un atelier de lutherie.

Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique, prenant en compte les articulations, les modes d'attaque, la couleur, ...

- L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille, et il se procurera (médiathèque, discobus,...) des enregistrements d'autres œuvres de ce même compositeur. Une comparaison sur les différentes interprétations sera réalisée
- Le professeur transmettra à l'élève des informations sur l'œuvre, et une discussion aidera l'élève à intégrer les différents éléments dans son jeu (connaissance formelle...).

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis, inventés, préexistants ou imposés

- L'élève développera² une part de créativité libre sur l'instrument, par exemple une improvisation jazz, sur de la musique tzigane ou des compositions personnelles. Cela permettra à certains élèves de découvrir plus en détail la richesse des moyens d'expressivité en laissant libre cours à leur propre personnalité musicale.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- A ce niveau, il est indispensable de connaître le vocabulaire usuel propre à l'instrument. A nouveau, une discussion plus approfondie avec un luthier permettra à l'élève de mieux comprendre la facture du violon et d'en tirer certaines conclusions.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument

- Le professeur exigera de l'élève un entretien parfait de son instrument en lui expliquant comment procéder. Il devra également lui apprendre petit à petit à changer les cordes, à rectifier éventuellement la position du chevalet, et veillera à ce que l'élève fasse remécher son archet une fois par année.

Evaluations

Durant ces années de transition, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution, mais en stimulant un maximum l'élève à se servir de ses possibilités et aptitudes naturelles..

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou d'un examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève ainsi que sur sa maîtrise technique de l'instrument.

Un jury extérieur sera, dans la mesure du possible invité à enrichir l'élève d'un avis objectif.

Socles de compétence (Fin T3)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de transition l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces dernières années, retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et situer les éventuelles modulations importantes.
- respecter scrupuleusement les phrasés et articulations indiqués dans la partition.
- réaliser correctement les ornements en adéquation avec le style de l'œuvre interprétée.
- situer historiquement et expliquer à quel style appartiennent les œuvres présentées.
- parler succinctement de la vie du compositeur de l'œuvre abordée, surtout si celui-ci est célèbre.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

maîtriser trois œuvres issues du répertoire travaillé, dont au moins une sera interprétée de mémoire :

** Une étude (au choix du Professeur : Kreutzer, Fiorillo, Rode...) ou un mouvement d'une partita ou sonate pour violon seul de J-S Bach

** Un mouvement(s) de concerto au choix du Professeur (Viotti, Bériot ...)

** Une œuvre, au choix du Professeur (sonatine, fantaisie, mouvement d'un petit concerto...)

L'élève doit démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents techniques majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, traits en doubles notes, respect du rythme, de la justesse, gestion des différentes techniques d'archet, vibrato approprié...) tout en montrant des qualités expressives en relation avec l'œuvre.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre

- accorder correctement son instrument.
- choisir seul, dans les recueils qu'il possède, un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce choisie par l'équipe pédagogique.
- réaliser une lecture à vue présentée lors d'une évaluation.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétence permet de plein droit la poursuite des années suivantes en filière de transition. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études en filière de transition ou d'une éventuelle réorientation de cet élève vers la filière de qualification.

Socles de compétence (Fin T5)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la cinquième année de transition l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces dernières années, en retrouver la forme, en déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et situer les éventuelles modulations importantes.
- démontrer une connaissance suffisante des 24 tonalités.
- respecter scrupuleusement les phrasés et articulations indiqués dans la partition.
- réaliser correctement les ornements, en adéquation avec le style de l'œuvre interprétée.
- situer historiquement et expliquer à quel style appartiennent les œuvres présentées.
- parler succinctement de la vie du compositeur de l'œuvre abordée, surtout si celui-ci est célèbre.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumenta

maîtriser divers œuvres issues du répertoire travaillé, dont au moins une sera interprétée de mémoire :

** Deux études (au choix du Professeur : Fiorillo, Dont, Paganini...) ou deux mouvements contrastés d'une des partita ou sonates pour violon seul de J-S Bach

** Un (ou deux) mouvement(s) de concerto, au choix du Professeur (Lalo, Bruch, ...)

** Une (ou deux petites) œuvre(s) au choix du Professeur (un mouvement de sonate, sérénade, œuvre contemporaine, mouvement d'un Concerto de Mozart...)

L'élève doit démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents techniques majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, traits en doubles notes, respect du rythme, de la justesse, gestion des différentes techniques d'archet, vibrato approprié...) tout en montrant des qualités expressives en relation avec l'œuvre.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre

- accorder correctement son instrument.
- choisir seul, dans les recueils qu'il possède, un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce choisie par l'équipe pédagogique.
- réaliser une lecture à vue présentée lors d'une évaluation.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétence donne droit à un diplôme de fin d'études. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci lors d'une seconde session. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité d'accorder une année supplémentaire qui permettra à l'élève de terminer son cycle à l'Académie et d'obtenir un diplôme de fin d'études.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence pour le cours de violon

(liste non exhaustive, constamment variable selon les nouvelles partitions et selon les affinités).

- Zwartjes R. Viool leren spelen Vol.1&2 De Toorts, Harlem 1984
- Sandor F. et Al. Méthode de violon Vol. 1&2 Musica Budapest 1949
- Cohen E. Violin Method Vol. 1&2 Novello London 1986
- Garles & Gonzalez Méthode de violon Vol. 1&2 Lemoine 1995
- Glaser & Jansen Method van de 21ste eeuw Izis Landstichting 2000
- Van Rossum J. Multiple Choise for Violin Didactedis, Bxls 1991
- Metratone A. 23 chansons pour le violon Combre, Paris 1997
- Sandor F. et Al. Violinschule IV Musica Budapest 1953
- Metz L. The positions Vol.1, 2, 3,4 Broekmans 1977
- Onderet Mérhode de violon Vol.1, 2, 3, 4 Boswork, London 1952
- Rieding Seitz Küchler et al. concert(in)os Boswork, London 1934
- Chaumont E. L'école du violon du violon vol. 3 Cranz, Leipzig 1935
- Pracht R. Neue violin Etuden op 15 Vol.3&4 Halter, Karlsruhe
- Crickboom M. Le violon théorique et pratique Vol.4&5 Schott, Bruxelles 1923
- Kayser H.E. 36 études op 20 Cranz, Bruxelles
- Vivaldi A., Haendel, Haydn, ... Concertos divers
- Metz L. De hogere posities Broekmans 1977
- Chaumont E. 36 études de technique Max Eschig, Paris 1913
- Crickboom M. Les Maîtres du violon Vol. VI Schott, Bruxelles 1925
- Bach J.S., Haydn J., Haendel G-F., Corelli A., ... Concertos et pièces diverses
- Sevcik O. Violin Studies Boswork, London 1956
- Dancla Ch. 20 études brillantes et caractéristiques op33 Schirmer New-York
- Mazas J.F. Etudy op 26 Polskie Wydawnictwo Muzyczna, Krakow 1987
- Rode P. 24 Caprices op 22 Schott, London
- Sitt H. 50 Exercices journaliers op 98 Peters, Frankfurt 1917
- Bloch E. Etudes en doubles cordes op 50 Musica Budapest
- de Bériot, Bach, Mozart, Viotti, ... Pièces et concertos divers

Ouvrages de référence pour le cours d'alto

(liste non exhaustive, constamment variable selon les nouvelles partitions et selon les affinités).

- Stepping Stones, Waggon Wheels, Fast Forward, Shooting Stars de Katherine and Hugh Colledge
- Méthode d'alto(vol.1) de Bruno Garlej et Jean-François Gonzales
- Méthode d'alto de Claude –Henry Joubert (vol.1)
- Superstudies de Mary Cohen
- Concerto op.35 de Rieding
- Suzuki Viola School (vol. 1 et 2)
- First Repertoire for Viola de Marguerite Wilkinson and Katharine Hart
- Méthode d'alto (vol.2) de Bruno Garlej et Jean-François Gonzales
- Méthode d'alto de Claude-Henry Joubert (vol.2)
- Superstudies et Technique Takes off de Mary Cohen
- Viola School of Progressive Studies (vol.3 et 4) de Adam Carse
- Suzuki Viola School (vol.3)
- Concerto en sol Majeur de Telemann
- Concertino en sol Majeur op.15 de Küchler
- Palaschko : 12 études op.55
- Mazas : études
- Viola School of Progressive Studies (vol.4 et 5) de Adam Carse
- Jean-Christien Bach : concerto en do mineur (1^{er} mvt)
- Handel : concerto en si mineur
- Bach : suite n°1 pour violoncelle seul
- School of Mechanism de Dancla
- Palaschko : 24 études mélodiques op.77
- Hoffmeister : concerto en ré Majeur
- Bach : suites pour violoncelle seul n° 1-2-3
- Jean –Christien Bach : concerto en do mineur (2^{ème} et 3^{ème} mvts.)
- Bach : concerto Brandbourgeois n° 6
- School of Mechanism de Dancla

